



ORDRE
DES COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS
D'HAÏTI

Affilié à :



INTERNATIONAL FEDERATION
OF ACCOUNTANTS



ASSOCIATION INTERAMÉRICAINNE
DE COMPTABILITÉ



F I D E F
FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES
EXPERTS-COMPTABLES FRANCOPHONES

Convocation en Assemblée Générale Ordinaire

Le Conseil d'Administration de l'Ordre des Comptables Professionnels Agréés d'Haïti (OCPAH), conformément aux articles 7, 8, 8-1, 9 et 10 des Règlements internes, convoque en Assemblée Générale Ordinaire les Membres régulièrement inscrits au Tableau de l'Ordre, le jeudi 15 septembre 2016, à 5 heures P.M, à l'hôtel Montana, Bourdon, Haïti.

L'Ordre du Jour est le suivant :

1. Ouverture de la séance par le Président
2. Appel Nominal
3. Lecture de l'Ordre du jour
4. Lecture et sanction du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale
5. Présentation du rapport du Trésorier pour l'exercice 2014-2015
6. Discussion et sanction du rapport du trésorier
7. Présentation du Budget pour l'exercice 2016-2017
8. Discussion et sanction du budget
9. Questions d'intérêt général.

Le Conseil d'Administration de l'Ordre compte sur la présence de tous.

Port-au-Prince, le lundi 5 septembre 2016

Giffens SAINT-AIME, cpah
Secrétaire du Conseil



Edouard CLEMENT, cpah
Président du Conseil